

## MOTOCROSS

Drapeau jaune agité / médical non respecté.	Perte de 5 positions en essais / en manche	
Entrer dans le parc mécanique à une vitesse excessive.	Perte de 5 positions en essais / en manche	
Echouer à un contrôle sonore après les essais / la manche.	Perte de 5 positions en essais / en manche	
Couper le tracé du circuit volontairement.	Disqualification des essais / de la manche	Convoqué au Jury
S'arrêter sur le circuit pour consulter des tiers.	Disqualification des essais / de la manche	Convoqué au Jury
Toute consultation / tout signal entre des tiers et un coureur sur le circuit (le parc mécanique est considéré en dehors du circuit).	Disqualification des essais / de la manche	Convoqué au Jury
Recevoir l'assistance (autre que d'un Commissaire releveur de moto pour des raisons de sécurité) sur le circuit.	Disqualification des essais / de la manche	Convoqué au Jury
Comportement antisportif pendant la séance d'essais chronométrés (attendre d'avoir le champ libre).	Perte de 5 positions en essais	
Recevoir de l'assistance pour réparer le véhicule sur le circuit.	Disqualification des essais / de la manche	Convoqué au Jury
Ravitailler sur le circuit.	Disqualification des essais / de la manche	Convoqué au Jury
Entrer dans le parc mécanique par la sortie.	Disqualification des essais / de la manche	Convoqué au Jury
Avoir un motocycle de réserve dans le parc mécanique lors du tour de reconnaissance.	Disqualification de la manche	Convoqué au Jury
Avoir un motocycle de réserve dans le parc mécanique lors d'une manche.	Disqualification de la manche	Convoqué au Jury
Coueurs ayant des problèmes mécaniques à la grille de départ et qui reçoivent de l'assistance avant que la grille n'ait été abaissée.	Disqualification de la manche	Convoqué au Jury
Absence d'extincteur ou de tapis environnement	Amende de 50 €.	
Circuler en mini-moto sur le site de la manifestation.	Amende de 50 €.	
Non-respect des officiels sur l'épreuve ou violence physique entre pilotes.	Exclusion de l'épreuve et saisine du TRDA.	Convoqué au Jury

## ENDURANCE TOUT TERRAIN

Moto mise en route par une autre personne que le pilote.	1 tour de pénalité
Vitesse excessive dans les stands.	Stop & Go (3') Récidive : 2 tours de pénalité
Fumer dans les stands.	Disqualification
Machine non conforme au contrôle technique.	Départ refusé.
Changement de pilotes hors des stands.	Disqualification
Mécanique faite hors des stands avec l'aide d'une personne.	Disqualification
Pousser la moto au départ sans autorisation.	1 tour de pénalité
Départ anticipé.	1 tour de pénalité
Non-respect des consignes des officiels et du Directeur de course	1 tour de pénalité Récidive : Disqualification
Ravitaillement d'essence effectué hors de la zone prévue.	Disqualification
Ravitaillement d'essence effectué moteur en marche.	Disqualification
Ravitaillement d'essence effectué pilote sur la moto	1 tour de pénalité Récidive : Disqualification
Ravitaillement d'essence effectué sans extincteur	Avertissement verbal Récidive : 1 tour de pénalité
Absence d'extincteur ou de tapis environnement	Amende de 50 €.
Sortie du circuit disqualification.	Disqualification
Emprunter la piste en sens inverse.	Disqualification
Changement de moto.	Disqualification
Arrivée 30' après la fin de course	Dernier tour non comptabilisé
Reconnaissance du circuit 1 mois avant l'épreuve.	Disqualification
Perte du transpondeur.	Stop & Go (3')

## ENDURO

Voir le règlement du Championnat de France